

ETIK-PRESSE



Le programme Agenda 21 de la Ville d'Aulnay-sous-bois

Propositions

Ce document regroupe, organise et hiérarchise l'ensemble des propositions recueillies lors de la démarche participative d'élaboration du programme d'actions Agenda 21 (élus, services, citoyens), et dont les services ont validé la faisabilité. Il s'organise en 5 grands axes, 45 actions fortes – détaillées et précisées par 218 moyens d'actions concrets.

PROGRAMME : MODE D'EMPLOI

► 5 finalités, fixées par le ministère pour tout Agenda 21 :

Lutter contre l'effet de serre
Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
Contribuer à l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant
Favoriser la cohésion sociale et territoriale
Opter pour des modes de production et de consommation responsables

► 5 grand axes :

Aulnay : pour une ville post-carbone, économe et propre

Aulnay : pour une ville-nature, respectueuse de l'environnement

Aulnay : pour une ville vivante, culturelle et citoyenne

Aulnay : pour une ville des solidarités et du vivre ensemble

Aulnay : pour une ville éco-responsable et engagée

- **45 actions** *page 3*
- **218 moyens d'actions** *page 4*
- **30 propositions non retenues** *page 18*
- **1 Modèle de fiche méthodologique** *page 22*

► **45 actions :**

1. **Rendre la Ville exemplaire, en matière d'émissions de gaz à effet de serre du bâti**
2. **Lancer un programme global de rénovation des logements**
3. **Favoriser la construction de bâtiments écologiques**
4. **Créer un lieu pour sensibiliser les citoyens aux économies d'énergies dans le logement**
5. **Lancer une campagne de sensibilisation globale aux économies d'énergie**
6. **Accompagner les habitants dans leurs diagnostics énergétiques**
7. **Développer les innovations et les nouvelles énergies**
8. **Rendre la Ville exemplaire, en matière de déplacements**
9. **Renforcer la présence et l'attractivité des transports en commun**
10. **Faciliter l'usage du vélo et la marche à pied**
11. **Agir pour le covoiturage, l'auto-partage, la mutualisation des transports**
12. **Rendre la Ville exemplaire, en matière de respect de la biodiversité**
13. **Identifier, développer et protéger la biodiversité du territoire**
14. **Sensibiliser les habitants à une gestion naturelle des jardins et à la biodiversité**
15. **Utiliser les espaces naturels comme vecteurs de lien social**
16. **Rendre la Ville exemplaire, en matière d'économies d'eau**
17. **Mieux gérer les eaux de ruissellement**
18. **Economiser l'eau et valoriser les eaux pluviales**
19. **Rendre la Ville exemplaire, en termes de citoyenneté et de participation**
20. **Encourager les pratiques sportives et ludiques**
21. **Valoriser les équipements et les événements culturels de la ville**
22. **Encourager les initiatives des jeunes**
23. **Sensibiliser et encourager les associations aux pratiques éco-responsables**
24. **Rendre la Ville exemplaire, en matière de handicap**
25. **Favoriser l'intégration des personnes handicapées**
26. **Favoriser l'accès à la culture et au sport des personnes handicapées**
27. **Rendre la Ville exemplaire, en matière d'insertion**
28. **Coordonner et soutenir les acteurs de la politique sociale**
29. **Renforcer une politique de terrain, pour aider les plus défavorisés**
30. **Faciliter l'accès aux soins et aux droits des plus vulnérables**
31. **Coupler l'assistance aux publics défavorisés et le développement durable**
32. **Lutter contre la précarité énergétique**
33. **Rendre la Ville exemplaire, en termes de mobilisation interne**
34. **Rendre la Ville exemplaire, en termes de consommations ressources**
35. **Rendre la Ville exemplaire, en termes de déchets**
36. **Rendre la Ville exemplaire, en matière d'achats responsables**
37. **Sensibiliser les habitants aux bons gestes, au regard du développement durable**
38. **Sensibiliser les Aulnaysien-ne-s au développement durable**
39. **Développer une sensibilisation spécifique, en direction des jeunes**
40. **Encourager le tri sélectif**
41. **Agir pour la propreté urbaine**
42. **Réduire les tonnages de déchets plastiques**
43. **Réduire les tonnages de déchets verts**
44. **Améliorer la collecte et la valorisation des encombrants et déchets spécifiques**
45. **Favoriser les modes de production et de consommations responsables en partenariat avec le monde économique**

Aulnay : pour une ville post-carbone, économique et propre

11 actions – 56 moyens d'actions

1. Rendre la Ville exemplaire, en matière d'émissions de gaz à effet de serre du bâti

- 1 Lancer un Plan Climat Energie Territorial.
- 2 Engager un diagnostic de performance énergétique de tous les bâtiments publics de la Ville.
- 3 Etablir une Charte de la construction durable pour les futurs bâtiments de la Ville : objectif zéro carbone.
- 4 Développer les énergies propres lors la rénovation des bâtiments municipaux.
- 5 Réduire fortement les consommations de l'éclairage public (étendre les actions engagées de baisse de tension du réseau d'éclairage public, en informer régulièrement la population, éteindre les lampadaires des parcs municipaux après leur fermeture, etc).

2. Lancer un programme global de rénovation des logements

- 6 Mise en place d'un plan de Rénovation Urbaine des Quartiers Nord de la Ville. Rénovation de logements, à des normes énergétiques rigoureuses, ouverture du quartier par l'aménagement d'un boulevard urbain, ainsi que la création d'un cœur de quartier.
- 7 Lancer un Programme Local de l'Habitat (PLH) devant permettre d'améliorer la qualité des logements.
- 8 Mise en place d'un Plan de sauvegarde des copropriétés dégradées (Quartier de Mitry).

3. Favoriser la construction de bâtiments écologiques

- 9 Construire 2 éco-quartiers (projet des chemins de Mitry-Princet).
- 10 Créer une charte de l'habitat durable qui serait soumise aux promoteurs immobiliers lors des opérations de construction, de rénovation ou de réhabilitation.
- 11 Proposer un guide des constructions durables aux personnes qui déposent un permis de construire ou une déclaration de travaux.
- 12 Autoriser un COS supérieur pour les bâtiments à énergie positive.
- 13 Etudier la possibilité de récupérer la chaleur des réseaux d'assainissement pour les nouveaux bâtiments.

4. Créer un lieu et un rendez-vous, pour sensibiliser les citoyens aux économies d'énergies dans le logement

- 14 Développer et soutenir le projet d'un « appartement témoin » du logement écologique, ouvert à tous (avec présentation des aides à l'éco-habitat et retours d'expériences, point Info Energie, thermographie aérienne, prêt de caméras thermiques...).
- 15 Organiser un Salon de « l'Habitat Economique » avec les professionnels locaux du bâti et de l'énergie lors d'une « Semaine des éco-gestes » organisée par les antennes sociales et la Maison de l'Environnement.

5. Lancer une campagne de sensibilisation globale des habitants, des copropriétés et des commerçants aux économies d'énergie

- 16 Développer et renforcer le volet énergétique dans le programme Méditerranée.

- 17 Communiquer sous l'angle économique (baisse des dépenses et charges résultant des travaux d'isolation, notamment).
- 18 Communiquer sur l'existence du guide du Bilan énergétique simplifié publié par l'Association des Responsables de Copropriété (ARC).
- 19 Inciter les habitants et les bailleurs à une réduction des températures dans le logement (objectif : 19 °C, notamment pour le chauffage collectif).
- 20 Créer une émulation autour de l'habitat durable et en favorisant l'échange d'expériences entre les habitants (visites de constructions et logements « exemplaires », etc.).
- 21 Etudier la possibilité de conclure un partenariat avec EDF-GDF, permettant d'identifier les logements les plus énergivores/m² ; afin de sensibiliser tout particulièrement leurs occupants.
- 22 Inciter les bailleurs sociaux à développer les « multi-prises économie d'énergie » (proposées par EDF) : le bailleur offre 1 multi-prise pour tout nouveau logement attribué.
- 23 Inciter les commerçants à couper leurs enseignes lumineuses quand leurs magasins sont fermés (à condition que l'éclairage public soit opérationnel).

6. Accompagner les habitants dans leurs diagnostics énergétiques

- 24 Utiliser la thermographie aérienne réalisée par le département de Seine-Saint-Denis, pour sensibiliser les propriétaires aux déperditions d'énergie.
- 25 Mettre en place un système de prêt de caméras thermiques et de wattmètres permettant à chacun de réaliser un diagnostic de son habitation et de ses appareils électriques.
- 26 Proposer un diagnostic de performance énergétique aux petites copropriétés.

7. Développer les innovations et les nouvelles énergies

- 27 Développer l'utilisation des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biomasse).
- 28 Remplacer peu à peu certaines chaudières fioul par des chaudières bois, en engageant une réflexion sur un approvisionnement local et communiquer sur les efforts faits par la Ville pour le remplacement des chaudières.

8. Rendre la Ville exemplaire, en matière de déplacements

- 29 Lancer un Plan de Déplacements Administration (PDA).
- 30 Rendre la flotte municipale de moins en moins polluante - remplacement des voitures de la Ville par des véhicules électriques sur les 2 pools au fur et à mesure des réformes.
- 31 Former les agents à l'éco-conduite, et responsabiliser chacun sur ses consommations.
- 32 Favoriser l'usage des lignes régulières de bus pour les agents entre le CTM et le centre administratif.
- 33 Gérer plus efficacement le parc de véhicules : réattribution des véhicules qui roulent très peu aux services qui roulent beaucoup, suivi de l'accidentologie, du kilométrage et de la consommation d'essence : avec des mails d'alerte aux directions concernées si les paramètres sont anormalement élevés. Carnet de sensibilisation à la conduite « durable » (plus écologique, plus économique) au moment de la remise des clés. Logiciel de réservation et de suivi des conducteurs. Etc.
- 34 Améliorer et valoriser le système de mise en relation des agents de la Ville pour effectuer du covoiturage.
- 35 Organiser les horaires de réunion de façon à faciliter le co-voiturage entre agents.
- 36 Développer les visio-conférences.
- 37 Sur le site de la Ville : rajouter les vélos et les bus comme moyen de transport, sur le procédé de géo localisation des services publics.

9. Renforcer la présence et l'attractivité des transports en commun

- 38 Améliorer le réseau bus et inciter à la création d'une ligne BHNS, couplée à l'éco-quartier.
- 39 Développer, en partenariat avec le STIF, des liaisons entre la gare du RER B et la gare RER D.

- 40 Dans le cadre du Projet du Grand Paris, avec la création d'une gare à Aulnay, ouvrir des réflexions sur le Plan de Déplacements Urbains et l'aménagement du quartier de la future gare.
- 41 Améliorer la desserte des transports en commun entre les quartiers.
- 42 Mieux communiquer sur les tarifs réduits des Transports En Commun (pour les personnes âgées, pour les familles et les étudiants) et voir comment les rendre plus attractifs.
- 43 Développer des lignes rapides entre le Nord et le Sud du territoire – et en direction des villes environnantes.

10. Faciliter l'usage du vélo et la marche à pied

- 44 Elaborer un Schéma directeur communal des itinéraires cyclables.
- 45 Réaliser un circuit cycliste éducatif.
- 46 Améliorer et développer le stationnement vélo gardienné et sécurisé à la gare.
- 47 Rendre les pistes cyclables plus sécurisées (largeur, délimitation, signalement).
- 48 Mieux baliser la voie verte qui traverse la Ville du Nord au Sud.
- 49 Imaginer un itinéraire cyclable balisé dans le passage sous la voie ferrée.
- 50 Relancer une étude de faisabilité pour installer une flotte de vélib. Et imaginer différentes formes de mises à disposition (prêts, locations longue durée...).
- 51 Améliorer les voies vélo franchissant la voie ferrée (notamment, Relancer le Conseil Général sur l'usage du pont Pierre Brossolette pour y intégrer des pistes cyclables).
- 52 Faciliter les traversées piétons (dont : meilleure accessibilité des boutons poussoirs de traversée des piétons des feux clignotants).

11. Agir pour le covoiturage, l'auto-partage, la mutualisation des transports

- 53 Lancer un Plan d'action co-voiturage en s'appuyant notamment sur des systèmes existants au niveau local, départemental et national.
- 54 Etudier et faciliter l'implantation d'une société d'auto-partage à Aulnay.
- 55 Favoriser la création d'une plate forme logistique pour les livraisons dans la Ville permettant de mutualiser les acheminements en tissu urbain.
- 56 Développer et promouvoir des modes de livraisons "plus propres".

Aulnay : pour une ville-nature, respectueuse de l'environnement

7 actions – 31 moyens d'action

12. Rendre la Ville exemplaire, en matière de respect de la biodiversité

- 57 Poursuivre la réduction des phytosanitaires et en assurer un suivi annuel (rendu public).
- 58 Sensibiliser les habitants à une gestion plus respectueuse des espaces verts en communiquant sur l'ensemble des efforts réalisés par la Ville dans ce domaine.
- 59 Développer un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour passer les espaces verts de la Ville en « zone refuge LPO ».
- 60 Etendre la gestion différenciée des espaces semi naturels en instaurant fauchage tardif (avec une communication adaptée).
- 61 N'élaguer les arbres qu'en dehors de la période de nidification et en informer la population de cette précaution par un panneau spécifique sur le chantier d'élagage.
- 62 Planter des arbres de haute tige dans les espaces verts – notamment à l'intérieur des espaces engazonnés et des équipements sportifs.
- 63 Privilégier les espèces végétales propices au développement de la biodiversité, développer de la prairie fleurie, à la place de zones engazonnées.

13. Identifier, développer et protéger la biodiversité du territoire

- 64 Réaliser un inventaire « participatif » de la biodiversité du territoire en associant les habitants.
- 65 Etablir une « liste de référence » des espèces végétales les plus adaptées au réchauffement climatique et s'en inspirer pour les nouvelles plantations.
- 66 Passer un partenariat avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis pour valoriser et développer des zones de biodiversité dans le parc départemental du Sausset (par le biais du projet de trame verte).
- 67 Etudier et favoriser la création de toitures végétalisées (notamment sur les nouveaux bâtiments publics).
- 68 Installer des ruches sur le territoire de la ville.

14. Sensibiliser les habitants à une gestion naturelle des jardins et à la biodiversité

- 69 Mieux communiquer sur la nature des plantations et des actions engagées en faveur du développement durable dans les espaces verts.
- 70 Encourager les écoles à réaliser un jardin pédagogique et lancer un concours « du plus beau jardin ».
- 71 Organiser, par quartier, des cours de jardinage « bio » afin de sensibiliser les Aulnaysien-ne-s à ces méthodes.
- 72 Créer des animations permettant aux Aulnaysien-ne-s d'apprendre à « jardiner durable ».

15. Utiliser les espaces naturels comme vecteurs de lien social

- 73 Permettre l'appropriation des espaces verts par les habitants en multipliant les jardins partagés – d'un jardin partagé, sur un espace en propriété de la Ville actuellement sans qualification particulière sur le Quartier du Gros Saule.
- 74 Permettre aux habitants de développer des « micro-espaces verts », notamment le long des façades ou des trottoirs (définition d'une convention Ville-Habitants sur ce dernier point).

- 75 Créer des vergers et organiser, lors des récoltes, des événements festifs et intergénérationnels dans un premier dans des espaces bien déterminés (jardins partagés par exemple), et dans un deuxième temps en alignement de rue.
- 76 Utiliser les jardins partagés comme outil d'insertion sociale.
- 77 Développer un système d'échanges intergénérationnels permettant aux propriétaires de jardins (âgés ou non) de bénéficier d'une aide apportée par des jeunes volontaires ou des personnes en insertion pour entretenir des potagers.
- 78 Organiser à nouveau des expositions sur le thème de la nature à Aulnay, sur les grilles des parcs de la Ville.

16. Rendre la Ville exemplaire, en matière d'économies d'eau

- 79 Suivre les consommations d'eau de la Ville, par bâtiment, si possible par services, et par fonction.
- 80 Mettre en place un dispositif d'alerte sur les consommations – permettant notamment d'identifier les fuites au plus tôt.
- 81 Réduire fortement les consommations d'eau potable des espaces verts, de la voirie, et des équipements municipaux.
- 82 Equiper les bâtiments publics de dispositifs d'économie d'eau.

17. Mieux gérer les eaux de ruissellement

- 83 Inciter, grâce au Plan Local d'Urbanisme, à réduire l'imperméabilisation des sols (éventuellement par des mesures de bonification du COS).
- 84 Inscrire dans le PLU la récupération des eaux pluviales au niveau des espaces de stationnement.

18. Economiser l'eau et valoriser les eaux pluviales

- 85 Proposer aux Aulnaysien-ne-s des récupérateurs d'eau de pluie (voir l'opération « composteur »).
- 86 Encourager l'installation de systèmes de récupération d'eaux pluviales permettant d'alimenter les sanitaires et la machine à laver ; étudier un dispositif de financement de cet équipement.
- 87 Distribuer un kit économiseur d'eau (mousseurs, stop douche, système bivalve permettant de réutiliser l'eau usagée), à commencer par les plus défavorisés.

Aulnay : pour une ville vivante, culturelle et citoyenne

5 actions – 26 moyens d'actions

19. Rendre la Ville exemplaire, en termes de citoyenneté et de participation

- 88 Elaborer une « Charte de la démocratie participative » précisant les droits et devoirs des habitants afin notamment d'assurer le bon déroulement des conseils de quartier.
- 89 Créer un comité de suivi citoyen pour la mise en œuvre des projets des services municipaux.
- 90 Assurer un suivi participatif ouvert de l'Agenda 21 et du Plan Climat, permettant de rendre compte de l'avancement de ces programmes aux citoyens et à tous les acteurs du territoire.
- 91 Soutenir le projet de Café Citoyen – lieu de débats et d'échanges, notamment sur le Développement Durable, pour favoriser le lien social et le vivre ensemble.
- 92 Intégrer les associations aulnaysiennes dans les projets de Développement Durable de la Ville (notamment pour faire progresser le « bio » dans les cantines). Organiser des réunions trimestrielles avec des associations locales de protection de l'environnement.

20. Encourager les pratiques sportives et ludiques

- 93 S'appuyer sur les Assises du Sport pour continuer à organiser des Journées de conférences, d'animations sportives dans les espaces verts et de portes ouvertes des associations sportives locales.
- 94 Créer des city-stades ou des terrains de sport sur l'ensemble du territoire et notamment dans les quartiers du sud de la ville ; mettre en place un chantier d'insertion pour l'aménagement du site.
- 95 Etendre les activités de loisirs dans les parcs et les jardins ; notamment en invitant les écoles à y organiser des jeux collectifs, des activités sportives, culturelles ou artistiques.
- 96 Mener une étude pour identifier clairement des espaces de jeux de plein air (notamment de jeux de ballon) dans les parcs et jardins de la Ville (notamment : Square Bigottini et Parc Dumont).
- 97 Poursuivre l'amplification des horaires d'ouverture du Parc Robert Ballanger (en appliquant, par exemple les horaires d'été sur une période plus longue).
- 98 Dans le cadre d'un chantier d'insertion, étudier la rénovation du parcours de santé du Parc Robert Ballanger.

21. Valoriser les équipements et les événements culturels de la ville

- 99 Développer les panneaux signalétiques indiquant les équipements culturels de la Ville et notamment l'Espace Gainville, le Cap, l'Espace Jacques Prévert et la Maison de l'Environnement.
- 100 Faciliter l'identification des équipements culturels en installant des enseignes (lumineuses ou non) sur leur façade.
- 101 Soutenir la création d'un restaurant ou d'un piano bar au Cap et/ou à l'espace Jacques Prévert pour générer de l'animation avant et après spectacle.
- 102 Mieux communiquer sur les activités et animations culturelles proposées sur le territoire via le site Internet et les panneaux d'affichage de la Ville.
- 103 Mieux communiquer sur l'application Smartphone et la newsletter qui permettent d'avoir rapidement accès à la programmation culturelle d'Aulnay-sous-Bois, en particulier pour le cinéma de l'Espace Jacques Prévert.
- 104 Promouvoir le « Pass » Culturel, délivré sous condition de ressources, permettant de découvrir les activités proposées par les associations et le développer.

22. Encourager les initiatives des jeunes

- 105 Susciter et soutenir les initiatives citoyennes des jeunes : les aider à concevoir et à réaliser des projets, les accompagner dans la création d'associations sportives ou à s'intégrer dans des associations existantes, promouvoir le dispositif national des « Juniors Associations ».
- 106 Sur le site Internet de la Ville, dédier une page à l'expression des jeunes (rédaction d'articles et réalisation de reportages).

23. Sensibiliser et encourager les associations aux pratiques éco-responsables

- 107 Organiser des sessions de formation au développement durable destinées aux associations.
- 108 Développer un système d'éco-conditionnalité des subventions accordées aux associations, en faveur du développement durable.
- 109 Elaborer une « Charte des gestes et pratiques durables », à destination des services de la Ville et des associations.
- 110 S'appuyer sur les compétences de la Maison de l'Environnement, pour établir une liste du matériel durable utilisable lors des manifestations publiques et l'adosser à la « Charte des gestes et pratiques durables ».
- 111 Faciliter la création d'un système de groupement d'achat pour faciliter l'équipement des associations en matériels durables.
- 112 Organiser une bourse des matériels associatifs usagés afin que ceux-ci puissent être réutilisés.
- 113 Valoriser les bonnes actions en matière de développement durable des associations sur le site Internet ou dans le magazine de la Ville.

Aulnay : pour une ville des solidarités et du vivre ensemble

9 actions – 44 moyens d'action

24. Rendre la Ville exemplaire, en matière de handicap

- 114 Continuer à développer l'emploi des personnes handicapées, dans le personnel municipal.
- 115 Former les agents à l'accueil des personnes handicapées et à la langue des signes.
- 116 Rendre tous les équipements culturels et sportifs accessibles aux personnes handicapées (notamment la piscine municipale).
- 117 Organiser annuellement un séminaire récurrent de sensibilisation à la question du handicap, pour les bailleurs sociaux, les copropriétaires et les élus à un séminaire (avec animations de sensibilisation aux différents types de handicap : parcours urbain en fauteuil roulant, apéro en aveugle, etc.).
- 118 Accroître la part des marchés publics accordés aux ESAT.
- 119 Nommer un Ambassadeur du Handicap, rattaché au service municipal Mission Handicap - notamment chargé de sensibiliser les bailleurs sociaux à l'accessibilité des logements aux personnes handicapées (portes vitrées coulissantes, rampe d'accès, etc.).

25. Favoriser l'intégration des personnes handicapées

- 120 Monter une opération FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et accompagner les commerçants dans la mise en accessibilité légale de leurs locaux dont l'échéance est fixée au 1er janvier 2015 ; verser des subventions pour financer les travaux d'aménagement aux normes d'accessibilité.
- 121 Favoriser l'accompagnement et l'intégration en milieu ordinaire des enfants handicapés et notamment autistes, dès leur plus jeune âge et mieux faire connaître les actions de la Ville en la matière.
- 122 Créer des groupes de paroles réservés aux adultes handicapés et notamment aux personnes à mobilité réduite.
- 123 Favoriser la solidarité entre les personnes valides et non valides : organiser des rencontres autour d'animations culturelles et sportives.
- 124 Organiser une « Journée du Handicap ».

26. Favoriser l'accès à la culture et au sport des personnes handicapées

- 125 Intégrer un volet handicap à l'ensemble des manifestations culturelles et sportives de la Ville.
- 126 Soutenir l'action menée par l'association « Bibliothèque sonore » (lancer un appel à bénévoles ; pérenniser le service de portage à domicile de livres et étendre le catalogue de livres sonores, en braille et en gros caractères.)
- 127 Organiser une aide financière sous condition de ressources, pour l'acquisition d'un lecteur audio-book.

27. Rendre la Ville exemplaire, en matière d'insertion

- 128 Accroître les chantiers d'insertion de la Ville notamment pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.
- 129 Systématiser les clauses d'insertion sociale et les clauses environnementales, dans les marchés publics (plan de formation en interne des "acheteurs", organisation de travail qui permette de suivre leur mise en œuvre effective, processus de valorisation des résultats obtenus).

- 130 Conditionner les projets d'aménagements et d'installation d'entreprises sur la Ville à la création d'un partenariat avec les structures d'insertion locales pour favoriser l'embauche d'Aulnaysien-ne-s.
- 131 Autour de la future ressourcerie « 2mains » : développer des micro-entreprises prolongeant l'action engagée (par exemple mettre en place une logique de ré-emploi à destination d'autres pays).
- 132 Créer des régies de quartier à l'échelle de la ville et non plus à l'échelle des quartiers afin de favoriser la cohésion territoriale et sociale.

28. Coordonner et soutenir les acteurs de la politique sociale

- 133 Constituer une réserve financière qui permettrait aux associations qui interviennent dans ce domaine de faire face à des difficultés de trésorerie, ou aux porteurs de nouveaux projets de démarrer leur exercice sans avoir à attendre le paiement de la 1ère subvention.
- 134 Créer des liens financiers entre des associations, de telle sorte que les capacités de trésorerie temporaires des unes puissent servir à celles qui ont des difficultés de trésorerie au même instant.
- 135 Construire une « Cité de l'économie sociale et solidaire » pour porteurs de projets, entreprises sociales, associations locales, et / ou nationales (location à prix abordables, salles en commun).
- 136 Coordonner les logiques d'accueil et d'accompagnement dans les structures d'insertion pour répondre aux besoins des habitants : groupes de travail inter-partenaires pour construire une offre efficace et pertinente.

29. Renforcer une politique de terrain, pour aider les plus défavorisés

- 137 Construire des outils de communication qui présente l'offre sociale et les partenaires locaux plus simplement.
- 138 Renforcer les équipes « d'éducateurs de rue » (éducateurs spécialisés) et d'animateurs référents familles dans les centres sociaux, pour les publics en détresse.
- 139 Créer des groupes de parole réservés aux allocataires du RSA au sein des comités de quartier ou des centres sociaux.
- 140 Créer des espaces permettant à des familles monoparentales de se regrouper pour la garde des enfants (crèche familiale), l'échange de services et l'organisation d'animations de loisirs (atelier de cuisine, etc.) ; confier la gestion de ces espaces à une régie municipale.
- 141 Mettre en place une bourse d'échanges d'appartements : les bailleurs sociaux recensant les personnes volontaires pour un échange d'appartements et les mettant en relation les unes avec les autres.
- 142 Dans le cadre d'opérations de restructuration des grands ensembles, poursuivre l'ouverture de ces quartiers sur la ville.
- 143 Travailler avec les bailleurs pour renforcer l'accueil des nouveaux arrivants notamment lors de la journée de présentation du logement.

30. Faciliter l'accès aux soins et aux droits des plus vulnérables

- 144 Mettre en place des permanences d'accès aux droits en santé (vérification de l'accès à la CMU) et favoriser l'accès aux bilans de santé CPAM.
- 145 Améliorer la prévention dans les écoles, collèges et lycées sur les questions de Santé : prévention des carriés / des addictions / Lutte contre l'obésité / Diminution des conduites à risque.
- 146 Améliorer l'offre de soins sur les quartiers nord de la ville.
- 147 Améliorer le dépistage (diabète, problèmes rénaux, IST).
- 148 Favoriser le bien vieillir et lutter contre l'isolement.

31. Coupler l'assistance aux publics défavorisés et le développement durable

- 149 Développer, à l'ACSA, des animations de loisirs (atelier cuisine, etc.), encadrées par des « éducateurs de rue » ou des animateurs référents familles, dans les quartiers défavorisés.
- 150 Favoriser la création d'une épicerie bio à vocation sociale – notamment : quartier Mitry.
- 151 Créer une cuisine pédagogique pour allier la découverte des saveurs du monde et des modes d'alimentation plus adaptés, plus équilibrés et favorisant la santé des participants (les fruits et légumes de saison, les relations entre les aliments, leurs bienfaits la manière de les cuisiner), notamment sur le quartier de Mitry.
- 152 Organisation par le CCAS de sorties « cueillettes » chez un agriculteur bio de Seine et Marne ou de l'Oise avec les familles (parents et enfants).
- 153 Créer des jardins partagés sur le quartier de Mitry.
- 154 Réaliser, dans les Centres Sociaux et les structures d'accueil des Aulnaysien-ne-s, des formations permettant de pour fabriquer soi-même ses produits de beauté, ses jeux pour enfants (« comment faire sa propre pâte à modeler... »).
- 155 Organiser un groupe de « marcheuses » pour faire du sport au sein d'un groupe de femmes des Centres Sociaux.

32. Lutter contre la précarité énergétique

- 156 Réserver les logements sociaux les moins énergivores aux ménages les moins aisés.
- 157 Identifier les ménages dans le besoin, via le CCAS. Leur proposer de façon récurrente des réunions d'information sur les éco-gestes ; et sur leurs droits et les aides existantes en matière énergétique (travaux à la charge du propriétaire, etc.).

Aulnay : pour une ville éco-responsable et engagée

13 actions – 61 moyens d'actions

33. Rendre la Ville exemplaire, en termes de mobilisation interne

- 158 Former l'ensemble des agents et des élus au développement durable (formation générale et formation métier).
- 159 Développer une signalétique ludique permettant de mobiliser régulièrement les agents dans leur travail. Cette signalétique pourrait être disposée à côté des interrupteurs, dans les toilettes, à proximité des copieurs, etc.
- 160 Favoriser l'échange d'expériences sur le développement durable avec les territoires voisins - s'appuyer sur ces retours pour définir des actions et des messages de sensibilisation grand public.
- 161 Encourager la nomination d'ambassadeurs du développement durable au sein de chaque comité de quartier.
- 162 Lors des manifestations organisées par Ville, privilégier les produits durables dans la remise de cadeaux.
- 163 Recruter des étudiants en stage pour accompagner les projets de la Ville en matière de Développement Durable dans le maximum de services.
- 164 En utilisant le bulletin de liaison interne « Fil-info », sensibiliser les élu-e-s et les agents municipaux aux bons gestes, notamment en matière d'économies d'énergie et de tri sélectif.
- 165 Communiquer régulièrement sur les pratiques durables de la Ville, notamment au travers du site Internet ou du magazine de la Ville.

34. Rendre la Ville exemplaire, en termes de consommations ressources

- 166 Lancer une opération « Consom'mieux », permettant de suivre et de réduire l'ensemble des consommations ressources.
- 167 Responsabiliser les agents municipaux en développant un système d'intéressement des services : sur la base d'une moyenne annuelle constatée, le service économe (énergie, eau, essence) pourrait récupérer une partie des économies réalisées.
- 168 Lancer un grand programme de réduction des consommations de papier ou plan « éditique » en interne (avec notamment des consignes de dématérialisation du courrier).
- 169 Installer les imprimantes avec le recto / verso automatique.

35. Rendre la Ville exemplaire, en termes de déchets

- 170 Généraliser le tri sélectif à tous les équipements publics, à commencer par les écoles.
- 171 Mieux communiquer auprès des services sur leurs performances de tri.
- 172 Mener une opération pilote sur 2 sites municipaux (la cuisine centrale et le stade nautique) pour tester l'utilisation de produits éco-labélisés pour l'entretien des équipements publics et publier les résultats de cette opération.
- 173 Installer des poubelles de tri sur les événements organisés par la Ville.
- 174 Renouveler la participation de la Ville à la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets ».

36. Rendre la Ville exemplaire, en matière d'achats responsables

- 175 Formaliser une charte des achats durables engageant la Ville à insérer des critères de développement durable dans ses marchés publics. Remarque : une telle action nécessite

- d'abord d'identifier et de former les « agents acheteurs » (récurrents ou ponctuels) de la collectivité.
- 176 Développer l'utilisation des aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires.
- 177 Expérimenter l'utilisation des logiciels libres.

37. Sensibiliser les habitants aux bons gestes, au regard du développement durable

- 178 Editer et diffuser largement un guide pédagogique des bonnes pratiques en matière de développement durable.
- 179 Renforcer la semaine du développement durable, par une action de proximité des comités de quartier et des centres sociaux. Pour renforcer l'efficacité de cette opération, choisir une thématique par an (économies d'énergie, tri sélectif, réemploi, etc.) et la décliner tout au long de la semaine.
- 180 Diffuser régulièrement les informations relatives aux bons gestes du développement durable (vidéos en ligne, via le site Internet de la Ville ; encarts dans le magazine municipal, etc.).
- 181 Communiquer sur les astuces et les éco-gestes qui permettent d'avoir une attitude plus durable, plus écologique, plus sociale et de faire des économies (dans tous les messages de sensibilisation des habitants, présenter les avantages concrets que les Aulnaysien-ne-s peuvent en retirer : gains financiers, santé, meilleur cadre de vie - insister sur les « trucs » pour remplacer certains produits d'entretien coûteux... avec organisation d'un concours de la meilleure astuce).
- 182 Soutenir la création d'une exposition itinérante (ex : bibliobus) sur le développement durable, portée par un groupe de citoyens, qui participerait à toutes les manifestations organisées par la Ville.

38. Sensibiliser les Aulnaysien-ne-s au développement durable

- 183 Créer une signalétique géo-localisée, permettant de bien identifier les actions entreprises dans le cadre de l'Agenda 21 (exemple : « Ici, projet réalisé dans le cadre de l'Agenda 21, suite à la proposition n°X, faite par les Aulnaysien-ne-s »).
- 184 Organiser un cycle de débats autour du développement durable.
- 185 Former les gardiens de parcs et d'immeubles HLM au développement durable de manière à ce qu'ils deviennent des ambassadeurs de la démarche engagée par la Ville.
- 186 Promouvoir le travail de l'IME Toulouse Lautrec et soutenir le projet de ferme pédagogique sur le territoire - y organiser, annuellement, une grande manifestation du développement durable.

39. Développer une sensibilisation spécifique, en direction des jeunes

- 187 En partenariat avec les écoles de la ville, mettre en place un programme éducatif pluriannuel et un « passeport du développement durable » accompagnant la scolarité de chaque élève, rendant compte du suivi de ce programme.
- 188 Intégrer la sensibilisation au développement durable dans les activités des centres de loisirs.
- 189 Développer les sorties pédagogiques liées à la nature pour les jeunes.
- 190 Encourager les enseignants des collèges et lycées à proposer des sujets de TPE liés au développement durable.
- 191 Encourager la mise en place d'Agenda 21 scolaires au sein des établissements scolaires du territoire.
- 192 Organiser un jeu concours avec les écoles primaires, sur la base d'une itinérance urbaine durable (marche urbaine et repérage des évolutions et des freins au Développement Durable).

40. Encourager le tri sélectif

- 193 Inciter les commerçants locaux et les groupes de restauration rapide implantés sur le territoire à assurer le tri sélectif sur leur site.

- 194 Sur le site Internet de la Ville, publier un baromètre du tri sélectif afin d'informer chaque mois les Aulnaysien-ne-s de l'évolution de leur production de déchets.
- 195 Réaménager les locaux destinés à la collecte des déchets afin de les rendre plus attractifs, notamment mieux aérés et plus éclairés ; y afficher les consignes locales de tri sélectif.
- 196 Améliorer la gestion des déchets commerçants : objectif de rationalisation, de mise en commun et de tri des déchets.

41. Agir pour la propreté urbaine

- 197 Etudier un programme à long terme d'installation des poubelles bi-compartiments sur les espaces publics.
- 198 Installer des poubelles ludiques afin de sensibiliser les enfants comme les adultes au tri sélectif.

42. Réduire les tonnages de déchets plastiques

- 199 Organiser des campagnes de sensibilisation à la qualité de l'eau potable, afin d'éviter la consommation d'eau en bouteille (dont : visite d'une station de traitement pour avoir plus d'information sur l'eau du robinet).
- 200 Créer un partenariat à grande échelle avec les commerçants de la Ville et lancer une campagne « Aulnay : Ville sans sac ».
- 201 Interdire la distribution de sacs plastiques sur les marchés, mener une opération festive de distribution de « filets à provision ».

43. Réduire les tonnages de déchets verts

- 202 Sensibiliser les bailleurs sociaux et les copropriétaires au lombricompostage et les inciter à acquérir et à installer ces composteurs dans toutes les résidences (à commencer par le quartier de la Rose des Vents, à proximité du jardin partagé).
- 203 Recruter des « maîtres composteurs » pour sensibiliser et former les Aulnaysien-ne-s à l'utilisation des composteurs et lombricomposteurs (éventuellement sous la forme de contrats d'insertion).
- 204 Collecter et valoriser les déchets végétaux produits par les commerçants sur les marchés.
- 205 Améliorer la logistique de la déchetterie afin de permettre à tous les habitants de récupérer du compost en échange d'un apport de déchets végétaux.
- 206 Sensibiliser les habitants au « mulching » (laisser les herbes coupées sur place lors de la tonte) afin d'étendre cette pratique aux espaces verts privés. Remarque : ce système permet de fertiliser naturellement les sols et de réduire les quantités de déchets verts collectés.

44. Améliorer la collecte et la valorisation des encombrants et déchets spécifiques

- 207 Etudier la pertinence d'un ramassage des encombrants à domicile sur appel d'un numéro vert ; déposer à la ressourcerie les encombrants pouvant être valorisés.
- 208 Lancer une campagne de sensibilisation afin de dissuader les habitants de jeter leurs déchets toxiques dans le réseau d'assainissement (huile de vidange, médicaments...).

46. Favoriser les modes de production et de consommations responsables en partenariat avec le monde économique

- 209 Associer le monde économique aux efforts engagés en matière de développement durable – notamment à travers le Plan Climat Energie.
- 210 Développer le processus du commerce porté par les AMAP.
- 211 Valorisation des circuits courts entre commerçants (fromager pour restaurant, entrepôt de livraison sur la zone des Mardelles pour les commerces en centre ville...).
- 212 Création d'une Coopérative commerce équitable ou micro boutique assemblée.

- 213 Revalorisation des marchés. Ouverture vers d'autres types de marché : commerçants issus du commerce équitable, du bio, de l'agriculture raisonnée, des circuits courts.
- 214 Lors de la Semaine du Développement durable, en partenariat avec les commerçants locaux, valoriser les produits des écolabels présentés dans le guide des bonnes pratiques édité par la Ville.
- 215 Créer un marché mettant en avant les produits agricoles issus de « circuits courts » et limitant les intermédiaires entre le producteur et les consommateurs (éventuellement en partenariat avec les chambres d'agriculture les plus proches).
- 216 Sur le site de la Ville, étudier la création d'une plateforme géolocalisée permettant aux habitants d'échanger des services et des biens.
- 217 Sensibiliser les commerçants et les consommateurs à la vente et à la consommation de produits locaux et de saisons sur les marchés de la ville.
- 218 Encourager et développer des outils d'information et de communication spécifiques autour du Baobab à destination des enfants et du grand public, dans le cadre d'une coopération avec la ville de Rufisque au Sénégal.

Proposition non retenues

1. Eviter les pavés pour les trottoirs.

Raisons du Rejet : Les choix esthétiques et la volonté de distinguer les espaces dédiés plaident en faveur des pavés.

2. Prendre contact avec les Compagnons de France, qui cherchent une Ville pouvant accueillir une cité de l'éco-construction (démonstration de savoirs faire et de solutions aux économies d'énergie et à la qualité du bâti, etc.).

Raisons du Rejet : Contact déjà pris, le choix des Compagnons s'est tourné vers d'autres Villes.

3. Inciter les personnes à prendre les transports en commun, plutôt que leur voiture, lors de courts trajets (2 ou 3 stations) interne à la ville avec un tarif qui tienne compte, soit de la distance parcourue, soit du temps passé dans le bus.

Raisons du Rejet : La tarification des transports dépend du STIF.

4. Développer des points d'apports volontaires à proximité des lieux d'habitation pour la collecte des déchets spécifiques.

Raisons du Rejet : Risque important de dépôts sauvages (expérience déjà tentée sur la Ville, les points relais pour les équipes municipales deviennent déjà des "micro déchetteries").

5. Mettre en place une collecte à la demande des déchets spécifiques et des encombrants à destination des publics fragiles (âgés et handicapés).

Raisons du Rejet : Réfléchir plutôt à des actions autour de la solidarité de voisinage.

6. Etudier la possibilité de remettre en place une déchetterie mobile (un véhicule multi bennes) sur le territoire. Remarque : la Ville précise qu'elle a déjà mené une expérience similaire mais que celle-ci s'est soldée par un échec. Il est donc nécessaire d'analyser les causes de cet échec avant de relancer une opération de ce type.

Raisons du Rejet : Le coût : > 100 000 euros / an. Risque de dépôts sauvage après le passage.

7. Lorsque cela est possible (accessibilité, emplacement...), créer des points de collecte des déchets végétaux des particuliers dans les espaces verts de la Ville.

Raisons du Rejet : Risque de dépôts sauvage après le passage.

8. Dans le cadre des opérations de réhabilitation, encourager les bailleurs sociaux à favoriser des pratiques éco-citoyennes, notamment en réservant un espace au tri sélectif dans les cuisines.

Raisons du Rejet : Déconseillé par Eco-emballages : sensibilisation très forte des bailleurs mais aussi des familles pour éviter un détournement des espaces dédiés (les "placards" pour le tri sont rapidement utilisés pour un autre usage). En revanche, continuer à travailler sur l'amélioration de l'affichage, sur la distribution de sacs de tri.

- 9 Promouvoir les toilettes sèches auprès des habitants.

Raisons du Rejet : Techniquement difficilement réalisable, même sur des événements temporaires où il est nécessaire d'avoir un prestataire qui évacue ce type de déchets.

- 10 Aménager des chaussées réservoirs afin de récupérer les eaux pluviales de la voirie ; utiliser l'eau collectée pour l'arrosage des plantes et des arbres environnants.

Raisons du Rejet : La récupération d'eau sur la Voirie induit la présence d'hydrocarbures : trouver d'autres modes de collecte d'eau pluviale. Cette eau est adaptée au lavage des rue mais les volumes sont trop faibles (8m³ / jour pour les laveuses) au regard des investissements nécessaires.

- 11 Installer des boîtes à idées dans tous les quartiers afin de permettre aux habitants de donner leur avis sur les projets de la Ville.

Raisons du Rejet : Inciter plutôt les personnes à participer aux comités de quartier.

- 12 Dans le magazine municipal « Oxygène », insérer un coupon détachable (à renvoyer à la Ville) permettant aux habitants de s'exprimer sur les projets municipaux.

Raisons du Rejet : Inciter plutôt les personnes à participer aux comités de quartier.

- 13 Encourager la végétalisation des murs des immeubles collectifs en organisant un concours des bâtiments fleuris.

Raisons du Rejet : Techniquement difficile, s'il s'agit de mur végétal. S'il s'agit de "balcons fleuris" : la taille et la disparité de la Ville n'incitent pas à avoir une forte mobilisation associative sur ce sujet.

- 14 Travailler avec les bailleurs pour développer les jardins partagés en terrasse (sur les toits des immeubles).

Raisons du Rejet : Il existe de la surface "pleine terre" pour éviter les terrasses.

- 15 Privilégier « l'animal » pour l'entretien des parcs et des espaces verts de la ville (tonte des pelouses par des moutons par exemple). Remarque : l'usage d'animaux en ville peut également être étendu à la gestion des déchets.

Raisons du Rejet : Non souhaité ou alors lors d'un événement particulier, à titre symbolique. Le coût et les moyens humains semblent trop importants. Pourquoi ne pas envisager l'intervention d'une "ferme pédagogique (IME Toulouse Lautrec) pour travailler ce projet" sur l'intervention des animaux en Ville ?

- 16 Multiplier les événements culturels dans les parcs et jardins de la ville.

Raisons du Rejet : Les parcs sont déjà utilisés à de nombreuses reprises dans l'année. Cette stratégie est plutôt en restriction du fait des contraintes budgétaires.

- 17 Créer, pour chaque marché de la Ville, un espace de troc ou de ventes de légumes produits sur le territoire.

Raisons du Rejet : Cela pose le problème de la traçabilité des produits et de réglementation liée à la concurrence vis à vis des autres commerçants - En revanche : 1) La restauration municipale travaille de plus en plus sur la fourniture de marché à circuit court (pommes et poires par exemple). 2) Le Service commerce travaille sur le cahier des charge de la délégation des marchés de la Ville pour 2013, il pourrait y avoir des événements particuliers autour des produits bio ou du commerce équitable.

- 18 Organiser un concours « Le plus beau jardin bio ». Non souhaité

Raisons du Rejet : Trop aléatoire pour savoir si le jardin est "réellement" bio ou pas.

19 Les robinets des lavabos des salles de bains des logements sociaux pourraient être équipés de boutons « poussoir » : il n'est pas nécessaire d'avoir une eau qui coule en continue et qui nécessite une intervention « humaine » pour l'arrêter quand on se lave les mains ou les dents.

Raisons du Rejet : Investissement trop important au regard des résultats obtenus. Travailler plutôt sur la sensibilisation des personnes pour qu'elles utilisent moins d'eau en coupant leur robinet manuellement.

20 Des contraventions pourraient être distribuées aux personnes qui jettent des papiers sur la voie publique. Ou, de manière plus positive, des « bons d'achat » ou des récompenses pourraient être distribués aux personnes qui utilisent les poubelles publiques.

Raisons du Rejet : Inciter plutôt à une démarche citoyenne, sans le système de sanction ou de récompense.

21 Promouvoir le covoiturage dans les clubs sportifs : en début d'année scolaire, proposer aux familles de s'inscrire sur une liste afin de créer des groupes de covoiturage en fonction de leur quartier de résidence.

Raisons du Rejet : C'est ce type d'action qui doit exister au sein d'une association. C'est le rassemblement des ressources individuelles bénévoles qui doivent être mises au profit de l'intérêt collectif. Chaque dirigeant bénévole associatif sera probablement à l'écoute de toute initiative d'adhérent dans ce cadre au profit du collectif. Les services souhaitent que les associations s'organisent par elles-mêmes.

22 Mieux communiquer, auprès des associations sportives et culturelles, sur le service de minibus (9 places) proposé par la Ville.

Raisons du Rejet : Les associations sportives connaissent dans l'ensemble ce dispositif qui toutefois a ses limites par rapport aux ressources disponibles et aux critères d'attribution (priorité) de la direction logistique. Il ne semble pas possible pour ce service de répondre déjà aux besoins des clubs sportifs dans le cadre de leurs compétitions extérieures chaque week-end et il n'y a pas que ceux-ci concernés mais également toutes les autres associations ainsi que les services municipaux.

23 Proposer des avantages concrets (adhésions gratuites aux associations, réductions sur les événements culturels...) pour les personnes investies dans la vie de leur ville (membre actif des associations, participants à la démocratie participative et aux Conseils de Quartier, présence sur les Forums).

Raisons du Rejet : Comment identifier les personnes qui s'investissent ? - En revanche, peut-être développer ces accès aux événements auprès des personnes aux faibles ressources (développer le partenariat avec le service RSA).

24 Organiser des collectes de bouchons dans les collèges et les lycées.

Raisons du Rejet : Les bouchons ne sont plus recyclés en France et cela pose des problèmes de stockage et d'acheminements de ces bouchons.

25 Des bus et navettes entre les villes : il en existe par la CIF (transports publics) mais qui s'arrêtent à de nombreux endroits, d'où une perte de temps importante (il faut 1 heure pour relier Aulnay à Tremblay) .Or il y a de nombreux enfants de Tremblay et de Villepinte qui viennent tous les matins sur Aulnay (pour l'école privée L'Espérance).

Raisons du Rejet : Est-ce du ressort d'une initiative privée ou peut-on envisager une action inter-villes à ce sujet pour faciliter les trajets des enfants vers les établissements scolaires ? Ce type d'initiative relève des écoles privées.

26 Lancer un audit concernant le devenir des eaux pluviales et équiper les exutoires les plus importants d'un système de traitement.

Raisons du Rejet : Les éléments ont été clarifiés après la réunion du 19/10, pas utile de garder cette proposition car le réseau "séparatif" (eaux pluviales dans la Seine, et eaux usées à l'Usine de traitement) concerne 95% de la Ville et est géré par le Conseil Général.

- 27 Avant de supprimer un espace de loisirs (espace vert, city stade, gymnase...) pour cause de travaux, s'assurer au préalable que les habitants disposent d'un même équipement à proximité.

Raisons du Rejet : Lorsque la direction des sports est informée dans ce cadre (suffisamment en amont) il est fait en sorte de mesurer et d'anticiper les incidences de ces travaux ou suppression afin de proposer une organisation qui pénalise le moins possible les utilisateurs habituels de ces équipements sportifs municipaux. Cela est fait régulièrement avec les utilisateurs identifiés (clubs sportifs et établissements scolaires ou services municipaux) sur tous les projets pilotés par la direction des sports.

- 28 Privilégier des revêtements de sols et des types de gazon résistants sur les espaces dédiés aux jeux.

Raisons du Rejet : Sur les terrains sportifs dans les installations sportives cela est fait concernant les gazons et sur les plateaux sportifs (résine, enrobé ou synthétique) cela est étudié avec les utilisateurs identifiés en fonction des besoins (temps scolaire, hors temps scolaire, pratique sportive associative et de loisir) pour répondre au mieux aux attentes tout en tenant compte de l'environnement immédiat, de l'entretien et de la durabilité des matériaux.

- 29 Imprimer le magazine municipal sur du papier recyclé.

Raisons du Rejet : C'est déjà le cas. Refaire une communication pour le signaler à nouveau.

- 30 Etudier la possibilité de faire payer une redevance, en fonction de la quantité de déchets collectés (au poids).

Raisons du Rejet : Pose trop de questions : aucune collectivité ayant beaucoup d'habitat collectif ne s'est encore lancé dans ce type d'initiatives. La redevance individuelle engendrera-t-elle des phénomènes de fraude ? - Comment faire dans l'habitat collectif ? - Pénalisation des familles nombreuses ?"

FICHE ACTION N° :

Enjeu :					
ACTION n°					
MOYEN d'ACTION					
Référent			Service pilote		
Partenaires internes			Partenaires externes		
Descriptif					
Action permanente		Action récurrente		Action ponctuelle	
CALENDRIER et MOYENS					
	2012	2013	2014	2015	2016
A engager en :					
Achevée en :					
Investissement (€)					
Fonctionnement (€)					
Economies (€)					
Subventions (€)					
Indicateur de résultat			Indicateur de suivi		